



Le 18 septembre 2017

Collège LaSalle SAINT MICHEL
et Alexandre MONNET

Madame, Monsieur, chers parents,

La nouvelle année scolaire débute. Nos enfants viennent de prendre ou de reprendre leur place au sein du collège. Notre association reprend également ses activités au service des familles, en liaison étroite avec la direction et la communauté éducative, pour le plus grand bien de l'éducation que nous voulons tous donner à nos enfants.

Aussi sommes-nous heureux de vous inviter à participer à

**L'assemblée générale de l'APEL du collège LaSalle St MICHEL et Alexandre MONNET
qui aura lieu le jeudi 5 octobre 2017 à 17h 30 au collège St MICHEL
28, rue Monseigneur de Beaumont
97400 SAINT DENIS**

en présence de M. le Président de l'OGEC, de M. PIERRE, Directeur du collège, de quelques membres de l'équipe de direction et des professeurs de l'établissement.

L'ordre du jour de cette assemblée générale sera :

- approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 4 octobre 2016,
- présentation du rapport d'activités 2016/2017 et vote,
- présentation du rapport financier 2016/2017 et vote,
- vote du quitus,
- élection des nouveaux membres au conseil d'administration de l'APEL St Michel,
- débat sur les orientations des actions de l'APEL en 2017/2018,
- questions diverses.

Les documents présentés sont téléchargeables à partir du lien suivant :

En tant que membre de l'APEL, vous participez de plein droit à cette assemblée générale. Vous disposez d'une voix délibérative. Vous prenez part aux votes.

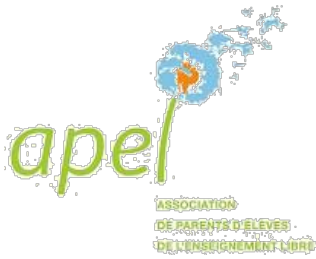
Je vous rappelle qu'au cas où vous ne pourriez assister vous-même à la réunion, vous pouvez vous y faire représenter par un autre membre qui devra être muni d'un pouvoir.

L'APEL ne vit et n'est représentative que grâce à votre présence, à votre engagement et à votre action. Son souffle, son dynamisme et sa présence reposent sur vous. Nous vous attendons nombreux à cette Assemblée générale. Si vous êtes volontaire et disponible, rejoignez-nous au conseil d'administration, véritable moteur de notre association.

Très cordialement.

Didier LAMOTTE,
Président
et les membres du conseil d'administration
du collège LaSalle St Michel

En fin de séance, les membres du conseil d'administration auront le plaisir de vous retrouver autour d'un pot.



BULLETIN DE POUVOIR POUR LES VOTES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU

jeudi 5 octobre 2017

Collège LaSalle SAINT MICHEL
et Alexandre MONNET

Si vous êtes membre de l'APEL et si vous ne pouvez être présent à l'assemblée générale, vous pouvez envoyer un pouvoir pour participer aux votes. ATTENTION, ce pouvoir doit être nominatif, libellé au nom d'un membre de l'APEL de l'établissement. Il n'y a qu'un seul pouvoir par famille. Aucune personne ne peut être titulaire de plus de deux pouvoirs.

Je soussigné (nom, prénom(s), domicile)

.....,
adhérent de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) du collège St MICHEL et A.

MONNET en tant que parent de (nom, prénom).....en

classe de**au collège St MICHEL , au collège A. MONNET** (rayer la mention inutile)

donne, par les présentes, pouvoir à M/Me....., pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au collège La Salle St MICHEL à St DENIS le jeudi 5 octobre à 17h30, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 4 octobre 2016,
- présentation du rapport d'activités 2016/2017 et vote,
- présentation du rapport financier 2016/2017 et vote,
- vote du quitus,
- élection des nouveaux membres au conseil d'administration de l'APEL St Michel,
- débat sur les orientations des actions de l'APEL en 2017/2018,
- questions diverses..

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à....., le.....

(Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».)